

التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

## Assemblée Générale Ordinaire

du mardi 28 avril 2015 à 11 h 00

2015

Guide de l'actionnaire

## SOMMAIRE

Attijariwafa bank en chiffres	3
Résultats au 31 décembre 2014	5
Comment participer à l'Assemblée Générale ?	6
Informations pratiques	8
Ordre du jour de l'Assemblée	9
Projets de résolutions	10
Tableau de bord de l'actionnaire	12
Lexique de l'actionnaire	12
Demande d'envoi de documents et renseignements	13

# Attijariwafa bank en chiffres

> **16 716** collaborateurs

> **73** points de vente en Europe et au Moyen Orient

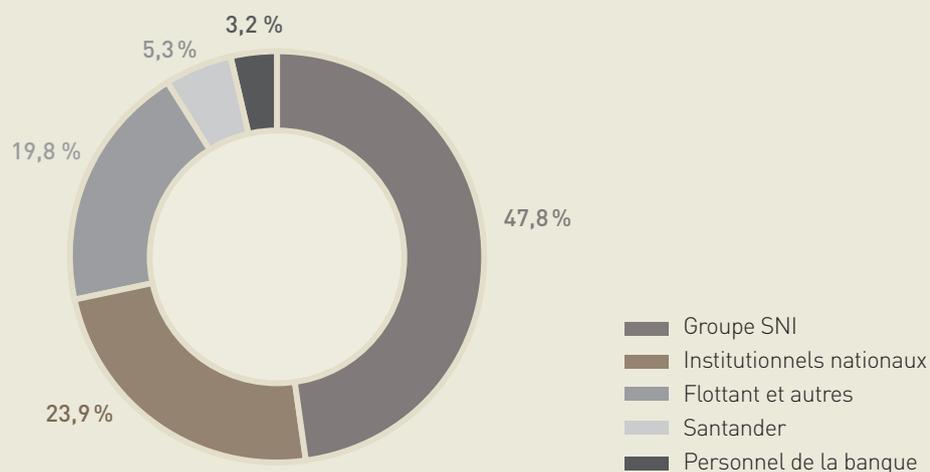
> **2 636** agences au Maroc

> **312** agences en Afrique de l'Ouest

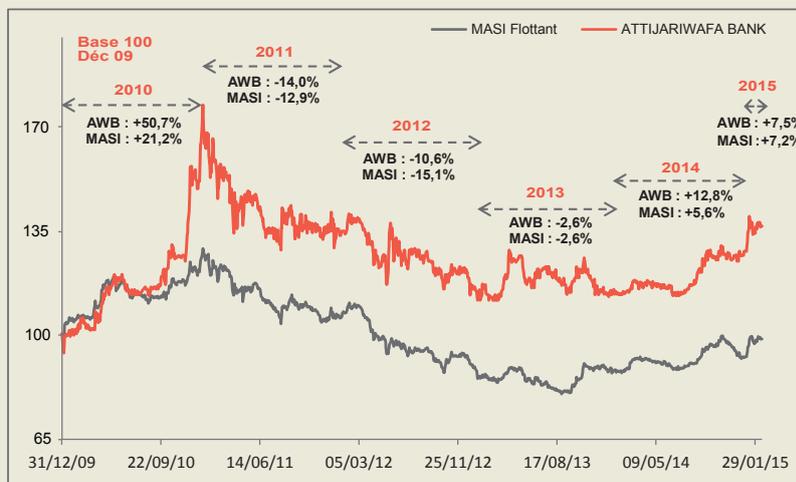
> **208** agences au Maghreb Arabe

> **102** agences en Afrique Centrale

## Répartition du capital au 31 décembre 2014



## Évolution du titre Attijariwafa bank vs MASI



1<sup>ère</sup> capitalisation boursière du secteur bancaire au Maroc : 75,3 milliards de dirhams au 10 février 2015.

## COMITÉ DE DIRECTION ET DE COORDINATION

### Direction Générale

M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Omar BOUNJOU	DG - Pôle Banque de Détail
M. Ismail DOUIRI	DG - Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Boubker JAI	DG - Pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux & Filiales Financières
M. Talal EL BELLAJ	DG - Gestion Globale des Risques

### Entités centrales

M. Mouaouia ESSEKELLI	Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe
M. Hassan BERTAL	Responsable du Marché des Entreprises
M. Chakib ERQUIZI	Responsable de la Banque des Marchés des Capitaux Groupe
M. Omar GHOMARI	Responsable du Capital Humain Groupe
M <sup>me</sup> Wafaa GUESSOUS	Responsable Logistique et Achats Groupe
M. Mounir OUDGHIRI	Responsable de la Banque de Détail à l'International
M. Youssef ROUSSI	Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe
M. Younes BELABED	Responsable Supports & Moyens du Pôle Banque de Détail
M <sup>me</sup> Saloua BENMEHREZ	Responsable de la Communication Groupe
M. Ismail EL FILALI	Responsable Audit Général Groupe
M <sup>me</sup> Malika EL YOUNSI	Responsable du Conseil Juridique Groupe
M <sup>me</sup> Noufissa KESSAR	Responsable de la Banque Privée
M. Rachid KETTANI	Responsable Finances Groupe
M <sup>me</sup> Soumaya LRHEZZIOUI	Responsable des Systèmes d'Information Groupe
M. Driss MAGHRAOUI	Responsable du Marché des Particuliers & Professionnels
M. Mohamed SOUSSI	Responsable des Services et Traitements Groupe

### Réseau

M. Saâd BENJELLOUN	Responsable de la Région du Grand Casablanca
M. Saâd BENWAHOUD	Responsable de la Région Nord-Ouest
M. Said SEBTI	Responsable de la Région Nord-Est
M. Mohamed BOUBRIK	Responsable de la Région Sud-Ouest
M. Fouad MAGHOUS	Responsable de la Région Sud
M. Rachid EL BOUZIDI	Responsable du Marché des MRE
M. Hassan BEDRAOUI	DG Attijariwafa bank Europe

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Mohamed EL KETTANI	Président du Conseil d'Administration	M. Abed YACOUBI SOUSSANE	Administrateur
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-président	M. Aldo OLCESE SANTONJA	Administrateur
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur-Représentant SIGER	M. Manuel VARELA	Administrateur-Représentant SANTANDER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur-Représentant SNI	M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur	M <sup>me</sup> Wafaâ GUESSOUS	Secrétaire

## Rating

FITCH RATING	Août 2014	STANDARD & POOR'S	Novembre 14	CAPITAL INTELLIGENCE	Août 2014
Long-term en devises	BB+	Long-term	BB	Long-term	BBB-
Short-term en devises	B	Short-term	B	Short-term	A3
Long-term en monnaie locale	BBB-	Perspective	stable	Financial Strength	BBB
Short-term en monnaie locale	F3			Perspective	stable
Perspective	stable				



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

# RÉSULTATS CONSOLIDÉS au 31 décembre 2014

# 14

Très bons résultats grâce à un modèle économique robuste et diversifié.

Perspectives 2015 encourageantes

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 17 février 2015, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 31 décembre 2014

➤ Total bilan consolidé :	<b>401,8</b>	milliards de dirhams (+4,2%)
➤ Fonds propres consolidés :	<b>40,4</b>	milliards de dirhams (+6,5%)
➤ Produit net bancaire :	<b>19,4</b>	milliards de dirhams (+8,8%)
➤ Résultat brut d'exploitation :	<b>10,9</b>	milliards de dirhams (+10,2%)
➤ Résultat net consolidé :	<b>5,1</b>	milliards de dirhams (+1,5%)
➤ Résultat net part du Groupe :	<b>4,4</b>	milliards de dirhams (+5,2%)
➤ Total réseau :	<b>3 331</b>	agences dans <b>23</b> pays
➤ Nombre de clients :	<b>7,4</b>	millions
➤ Effectif total :	<b>16 716</b>	collaborateurs

## 1<sup>er</sup> Collecteur de l'épargne

Épargne totale collectée<sup>1</sup> (MAD Mrds)

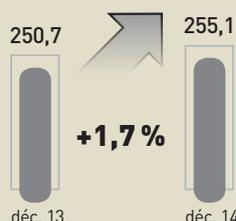


Répartition géographique de l'épargne collectée à fin décembre 2014



## 1<sup>er</sup> Financier de l'économie

Crédits totaux distribués (MAD Mrds)

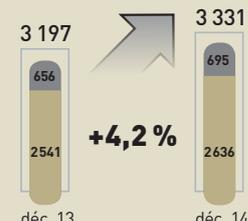


Répartition géographique des crédits distribués à fin décembre 2014



## 1<sup>er</sup> réseau de services bancaires et financiers au Maroc et en Afrique

Nombre total d'agences



Répartition géographique du réseau de distribution à fin décembre 2014



(1) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

(2) International : Maghreb Arabe (Tunisie, Mauritanie), UEMOA (Sénégal, Burkina-Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Togo, Niger et Guinée Bissau), CEMAC (Cameroun, Congo et Gabon), Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne), Dubai, Riyadh, Londres et Tripoli.

Le groupe Attijariwafa bank clôture l'année 2014 sur une amélioration notable de ses performances en termes d'activité et de résultats, en dépit d'un contexte caractérisé par le ralentissement de la croissance économique et par la hausse de la contentialité des secteurs bancaires en Afrique.

### Croissance du RBE consolidé à 10,2% et gestion rigoureuse des risques

Au terme de l'année 2014, le produit net bancaire enregistre une progression de 8,8% à 19,4 milliards de dirhams, tirée principalement par la croissance de la Banque au Maroc (+13%) et par celle de la Banque de Détail à l'International (+8%).

Le résultat brut d'exploitation s'accroît de 10,2% à 10,9 milliards de dirhams, profitant de la bonne performance de l'activité et de la maîtrise des charges au niveau des différents pôles du Groupe, à savoir la Banque au Maroc, les Sociétés de Financement Spécialisées, l'Assurance et la Banque de Détail à l'International. Le coefficient d'exploitation s'en trouve, ainsi, amélioré à 43,7% (-0,7 point par rapport à 2013).

Plaçant la gestion rigoureuse des risques au cœur de sa stratégie, le Groupe poursuit ses efforts de détection anticipée et de couverture des risques.

Au final, le résultat net part du Groupe ressort à 4,4 milliards de dirhams en amélioration de 5,2%.

La rentabilité financière se maintient aux meilleurs standards avec un RoE de 14,6% et un RoA de 1,3%. Les fonds propres consolidés s'élevaient à 40,4 milliards de dirhams, marquant une hausse de 6,5% et confortant la solidité financière du Groupe.

### Une année 2015 abordée avec confiance

Anticipant l'amélioration des indicateurs économiques au Maroc et dans le reste des pays de présence, le groupe Attijariwafa bank aborde l'exercice 2015 avec optimisme et volontarisme et mobilise davantage l'ensemble de ses forces vives pour le service de ses clients et des économies des pays où il opère.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour les performances réalisées au titre de l'année 2014. Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, pour soumettre à son approbation les comptes au 31 décembre 2014 et lui proposer la distribution d'un dividende de 10 dirhams par action.

Le Conseil d'Administration  
Casablanca, le 17 février 2015

# Comment participer à l'Assemblée Générale?

## Formalités préalables à accomplir pour participer à l'Assemblée

Pour pouvoir participer à l'Assemblée, l'actionnaire doit justifier de la propriété ou de la représentation d'au moins 10 (dix) actions. Seuls les titulaires d'actions dont la propriété est justifiée, 5 jours au moins avant le jour de l'Assemblée, par une inscription ou une attestation délivrée par un organisme habilité, peuvent y assister.

## Modalités de participation

Si l'actionnaire souhaite participer à l'Assemblée, il peut se présenter sans formalités préalables, muni simplement de sa carte d'identité nationale.

S'il ne souhaite pas assister à l'Assemblée, il peut s'y faire représenter en renvoyant le formulaire joint à la présente convocation au Service Titres et Bourse d'Attijariwafa bank, par courrier, à l'Angle rues Dar El Koutni et rue Al Jounaid, Maârif Extension, Casablanca, ou par fax au 05 22 99 21 08. Par ce formulaire, il donne pouvoir à une tierce personne ou au Président de l'Assemblée d'accomplir les formalités requises.

## Comment remplir le formulaire?

Si l'actionnaire a choisi de donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à une tierce personne, il doit :

- › renseigner son nom, prénom et adresse dans les espaces prévus à cet effet ;
- › indiquer le nombre d'actions détenues ;
- › indiquer le nom de la personne à laquelle il donne pouvoir ;
- › dater et signer le formulaire en faisant précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoirs » ;

L'actionnaire a la possibilité de désigner une deuxième personne pour le représenter, au cas où la première ne peut pas assister à l'Assemblée.

# Modèle de feuille de pouvoirs

## Assemblée Générale Ordinaire du mardi 28 avril 2015

### الجمعية العامة العادية الثلاثاء 28 أبريل 2015

#### POUVOIRS

#### توكيلات

Je soussigné (e) ..... أنا الموقع (ة) أسفله

Adresse ..... العنوان

Propriétaire de (1) ..... مالك (ة) لـ (1)

Actions ..... أسهم

Agissant en qualité d'actionnaire d'Attijariwafa bank constitue  
pour mandataire sans faculté de substituer

بصفتي مساهما في التجاري وفا بنك أعين كوكيل،  
ودون إمكانية إحلال شخص آخر محله

M. (Mme) ..... السيد (السيدة)

ou à son défaut M. (Mme) ..... أو في حالة مانع أعين السيد (السيدة)

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée  
pour le mardi 28 avril 2015 à 11 heures au siège social sis 2, boulevard  
Moulay Youssef à Casablanca. En conséquence, assister à ladite  
Assemblée Générale Ordinaire, signer la feuille de présence et  
toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre  
tous votes et généralement, faire le nécessaire.

لينوب عني في الجمعية العامة العادية المستدعاة ليوم الثلاثاء 28 أبريل 2015  
على الساعة الحادية عشرة صباحا بمقر الشركة الكائن 2، شارع مولاي يوسف  
بالدار البيضاء. تبعا لذلك، الحضور في الجمعية العامة العادية المذكورة،  
وتوقيع أوراق الحضور وجميع الوثائق الأخرى، والمشاركة في جميع المداولات،  
والتصويت، وعموما القيام بكل ما هو ضروري.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes les  
Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur  
le même ordre du jour en cas de remise pour défaut de quorum  
ou toute autre cause.

سيحتفظ هذا التوكيل بكل صلاحياته في الجمعيات المنعقدة بالتوالي قصد  
التداول في نفس جدول الأعمال في حالة تأجيل الجمعية العامة لعدم اكتمال  
النصاب القانوني أو لأي سبب آخر.

Fait à ..... , le ..... في ..... وحرر

Signature (2) ..... التوقيع (2)

(1) Nombre d'actions en toutes lettres

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoirs »

(1) عدد الأسهم بالأحرف

(2) يجب أن يكون التوقيع مسبوقا بالعبارة الخطية « صالح للتوكيل »

# Informations pratiques

## Recommandations

La séance du 28 avril 2015 démarrera à 11 h 00 précises, et les actionnaires seront accueillis à partir de 10 h 30.

Il est par conséquent conseillé :

- › de se présenter à l'avance à la salle de l'Assemblée, muni de sa carte d'identité nationale pour signer la feuille de présence ;
- › de bien vouloir se conformer aux indications données en séance sur les modalités de vote.

## Les droits de l'actionnaire

Les droits conférés par la détention d'actions Attijariwafa bank sont les suivants :

- › un droit pécuniaire : la détention d'actions donne droit à un dividende dont le montant est approuvé le jour de l'Assemblée Générale ;
- › un droit à l'information : l'action confère à son porteur le droit de demander des informations concernant la banque et ses résultats ;
- › un droit de vote : à chaque action correspond un droit de vote qui peut être exercé le jour de l'Assemblée Générale par l'actionnaire, pour se prononcer sur les résolutions soumises à l'ordre du jour.

## S'informer sur Attijariwafa bank

Le Secrétariat du Conseil d'Attijariwafa bank met à la disposition des actionnaires l'ensemble des documents institutionnels et financiers édités par le Groupe.

Ces documents peuvent être récupérés par différents moyens, selon la convenance des actionnaires :

- › au siège de la banque, sis 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca, Maroc ;
- › par téléphone, au 05 22 46 97 15 ;
- › par fax, au 05 22 46 99 22.

Attijariwafa bank s'engage ainsi à fournir à ses actionnaires une information régulière et efficace, conformément aux meilleurs standards internationaux et à la réglementation en vigueur.

## Ordre du jour de l'Assemblée

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes et approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.
- Approbation des conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/05.
- Affectation du résultat.
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur.
- Démission d'un Administrateur.
- Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
- Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés.
- Pouvoirs en vue des formalités légales.
- Questions diverses.

*Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, peuvent demander, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les dix jours qui suivent cet avis, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.*

# Projet de résolutions de l'Assemblée Générale **Ordinaire**

## • Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve expressément les états de synthèse dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports se soldant par un bénéfice net de 3.544.113.989,36 dirhams.

## • Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

## • Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Résultat net de l'exercice	3.544.113.989,36
Report des exercices précédents	6.509.709,04
<b>BENEFICE DISTRIBUABLE</b>	<b>3.550.623.698,40</b>
<b>REPARTITION :</b>	
Dividende statutaire 6 %	122.116.335,60
Somme nécessaire pour porter le dividende par action à <b>10</b> dirhams	1.913.155.924,40
<b>SOIT UN TOTAL DE DISTRIBUTION DE</b>	<b>2.035.272.260,00</b>
Mise en réserves extraordinaires	1.509.000.000,00
Report à nouveau	6.351.438,40

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer à chacune des actions composant le capital social, pour une année de jouissance, un dividende de 10 dirhams qui sera mis en paiement à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

## • Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

### • Cinquième résolution

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015 à 4.000.000 DH.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

### • Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat d'Administrateur de la SIGER représentée par M. Mohamed Mounir El Majidi, venait à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour la durée statutaire de six années, qui expirera par conséquent le jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

### • Septième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de son poste d'Administrateur de M. Hassan Ouriagli et de sa désignation en tant que représentant permanent de la SNI.

### • Huitième résolution

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation, décidée par le Conseil d'Administration du 9 décembre 2014, de Monsieur Abdelmjid Tazlaoui en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Hassan Ouriagli et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, qui expirera par conséquent le jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

### • Neuvième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de ce qui lui a été rendu compte par le Conseil d'Administration relativement aux pouvoirs qui lui ont été conférés pour procéder à la réalisation d'augmentations de capital réservées aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc et à l'étranger.

### • Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

## Tableau de bord de l'actionnaire

Année	2012	2013	2014
Cours de clôture	313	305	344
Capitalisation boursière à la clôture (KDH)	62 989 086	62 075 804	70 013 366
Maximum de la période	377,45	345	349
Minimum de la période	304,5	300	303
Cours moyen pondéré (DH)	332,4	317,7	330,6
Volume moyen quotidien Marché Central (MDH)	19,2	26,0	22,8
Volume moyen quotidien Marché de Blocs (MDH)	15,1	0,0	1,1
Performance de l'action	-10,60%	-2,60%	12,80%
Rendement des fonds propres	17,60%	15,40%	14,60%
Dividende	9	9,5	10
PER	14,00x	14,99x	16,08x
Rendement des dividendes	2,88%	3,11%	2,91%

## Lexique de l'actionnaire

**Action :** l'action est une part du capital de la banque. Elle a une durée de vie illimitée et confère à son porteur un droit au bénéfice et à la participation à la gestion de l'entreprise (droit de vote).

**Résultat net part du groupe :** bénéfice (ou perte) net(te) consolidé(e) de la banque, après déduction des profits correspondant aux participations minoritaires.

**Bénéfice par action :** le bénéfice par action est l'enrichissement d'un actionnaire détenant une action au cours d'un exercice. Il est calculé en rapportant le bénéfice net au nombre d'actions de la banque.

**Dividende :** partie des bénéfices réalisés par le Groupe qui sert à rémunérer les actionnaires. Il est proposé par le Conseil d'Administration et validé par l'Assemblée Générale.

**PER :** le Price Earning Ratio est le rapport entre le cours de l'action et le bénéfice net par action. Il permet de voir combien de fois le cours de l'action capitalise le bénéfice.

**RoE (Return on Equity) :** ratio de rendement des fonds propres, il mesure le rapport entre le bénéfice net et les fonds propres déterminant ainsi la rentabilité de ces fonds.

**CDVM :** le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières est l'autorité de régulation des marchés financiers marocains. Il veille à élaborer les règlements des marchés, à protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, à surveiller l'information financière délivrée aux investisseurs et aux actionnaires, et enfin à proposer des mesures visant à améliorer le bon fonctionnement des marchés.

# Demande d'envoi de documents et renseignements

## Assemblée Générale Ordinaire

du 28 avril 2015

**Formulaire à adresser à :** Attijariwafa bank  
Secrétariat du Conseil  
2, bd Moulay Youssef, Casablanca  
Fax : 05 22 46 99 22

Je soussigné(e)

Nom et prénom .....

Adresse .....

titulaire de ..... actions

prie Attijariwafa bank de lui faire parvenir, en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire  
convoquée pour le mardi 28 avril 2015, les documents et renseignements suivants :

.....  
.....  
.....

Fait à .....

le ..... 2015

Signature



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank